



FROBERVILLE

JOURNAL MUNICIPAL



Mairie de Froberville

690, Rue d'Étretat

76400 FROBERVILLE

Tél. : 02.35.27.31.28

@ :

mairiedefroberville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h-12h / 16h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-16h

Jeudi : 9h-12h / 14h-16h

Vendredi : 9h-12h / 16h-18h

Site internet :

www.froberville.fr

Le mot du Maire

Chères Frobervillaises, Chers Frobervillais,

En avril dernier, le conseil municipal a voté le budget de la commune. Comme les années passées et toujours dans une volonté de ne pas accroître la pression fiscale des Frobervillais, il a été décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité locales (foncier bâti et non bâti). Les finances restent saines et l'endettement de la commune très faible puisque les prêts en cours vont se terminer prochainement.

Nous avons inscrit en investissement le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public en technologie LED. Malheureusement, le Syndicat Département d'Énergie (SDE76) n'a pas retenu notre projet pour cette année, une forte demande des communes adhérentes et un budget insuffisant pour satisfaire tout le monde.

La période estivale arrivant, je me dois de rappeler, si nécessaire, que l'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants, est réglementée et que des horaires sont à respecter. Quelques dérives nous ont déjà été remontées, alors pour un bien vivre ensemble, je vous remercie par avance de votre civisme.

Les associations Frobervillaises restent très actives et proposent de nombreuses manifestations dans les semaines à venir. Merci à tous ces bénévoles pour le temps passé à l'animation de notre commune et votre participation nombreuse à ces rendez-vous.

Bien amicalement,

Olivier Coursault, Maire de Froberville

02 juin 2023	Fête des mères et médailles du travail à la salle d'activités de la résidence côte d'Albâtre
10 juin 2023	Fête des voisins
11 juin 2023	Spectacle Fitness et Dance (Salle Coubertin à Fécamp)
17 juin 2023	Loto des P'tits Mousses de Froberville
02 juillet 2023	Vide grenier du tennis face de la mairie
14 juillet 2023	Jeux de la municipalité en face de l'église
23 juillet 2023	Vide grenier et animation organisés par le comité des fêtes
04 septembre 2023	Rentrée scolaire

ETAT CIVIL 2023



La municipalité adresse toutes ses félicitations aux parents pour la naissance de :

RAGAZZOLI Romy née le 23 mars 2023

MANIN Tobias né le 06 avril 2023

RIARD Victoire née le 11 avril 2023



La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

M. RAGAZZOLI Jimmy et Mme DUPONT Camille le 03 février 2023 (PACS)

M. FOLLET Elwis et Mme GODEFROY Karine le 10 février 2023 (PACS)



La municipalité adresse toutes ses condoléances aux familles de :

M. MALANDAIN Pascal, décédé le 09 février 2023 à l'âge de 56 ans

M. FIQUET Jean-Pierre, décédé le 26 février 2023 à l'âge de 75 ans

INFOS

Règlement salle d'activités côte d'Albâtre

Dernièrement une commission s'est réunie pour mettre en place un règlement ainsi qu'un contrat de location pour la salle d'activité de la côte d'Albâtre.

Cette dernière est aménagée avec tables et chaises, une cuisine équipée d'un micro-ondes, un réfrigérateur, une bouilloire, une cafetière et de la vaisselle prévue pour une quarantaine de personnes. Cette salle n'est pas équipée de matériel de cuisson (plaques et four). Des poubelles et du matériel de nettoyage seront à disposition. La réservation doit se faire moins d'un an à l'avance. Deux chèques de caution (500 € et 100€) à l'ordre du trésor public seront demandés à la réservation. Un état des lieux sera fait à la remise des clés par une personne de la mairie ainsi qu'après la location.

Cette salle est louée à la journée de 8h à 19h pour 100€ et à la demi-journée de 8h à 12h30 ou de 14h à 19h pour 50€.

Gestion du bruit et ramassage des déchets

Une nouvelle saison estivale débute et déjà les travaux d'entretien des jardins, des cours et des allées vont bon train.

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, la municipalité rappelle quelques règles élémentaires à respecter sur les horaires d'utilisation des outils de jardinage et de bricolage :

- **Les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h**
- **Les samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de : 10h à 12h**

Déchets : Nous vous rappelons qu'il est conseillé de sortir vos bacs la veille au soir à partir de 20h.

Le ramassage des conteneurs gris est réalisé tous les mercredis matin, et celui des conteneurs jaunes tous les jeudis des semaines impaires de 4h à 12h.

Merci de bien vouloir rentrer vos conteneurs le jour même de la collecte afin de laisser libre accès aux trottoirs et aux allées de circulation.

Prime à la conversion 2023

La prime à la conversion 2023 est une aide financière de l'état pour l'achat d'un vélo. Cette prime a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique.

En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



Activités associatives

S^t Patrick : Le 25 mars dernier, le comité des fêtes de Froberville accueillait 140 convives dans la salle polyvalente de Froberville pour fêter la Saint Patrick.

A cette occasion, les membres de l'association ont proposé une soirée choucroute et fête de la bière. Pour l'événement, le groupe Acoustica animait la soirée. Cinq musiciens ont offert un répertoire de chansons adaptées au thème de la soirée. Un réel moment de partage dans une belle ambiance festive et dansante. Une organisation réussie, un public ravi, un vrai succès pour cette première édition.



Vide grenier du Comité des fêtes : Le 1 mai dernier, les membres de l'association ouvraient dès 7 heures leur traditionnel vide grenier. Malgré une météo capricieuse, 94 exposants s'étaient installés sur l'aire de pique-nique en face de la mairie où plus de 1 300 visiteurs ont pu chiner le long des 600 mètres d'étals.

Activité périscolaire avec le Tennis Club de Froberville

Christian MARTIN, président de l'association nous explique :

Créé en 1987, le club est fort de 120 adhérents dont 110 licenciés avec un pourcentage 40% féminin, 60% masculin, mais surtout 50% adultes, 50% de jeunes dont 50% de jeunes filles.

Le club intervient lors des activités périscolaires sous la direction des éducateurs salariés du club, diplômés d'état, qualification tennis. Depuis septembre 2014 jusqu'en juillet 2018 avec un arrêt en 2019 suite au Covid, reprise en septembre 2020.

L'activité a réuni chaque lundi et mardi une dizaine d'enfants, nouveauté en 2022, le club s'est engagé dans le projet de la « Cour aux courts » pendant le temps scolaire, des modules de 8 séances d'une heure d'apprentissage de tennis sous la direction du diplômé d'état. 74 enfants se sont familiarisés avec notre petite balle jaune, travailler en motricité pour les maternelles, en éducation sportive physique pour les primaires. Cette opération a eu pour vocation à lutter contre la sédentarité des enfants, surtout en milieu rural, notre action a eu pour but de construire une passerelle entre le monde scolaire et le monde sportif.

TRAVAUX

Des travaux de rénovation ont eu lieu ces derniers mois sur certains bâtiments communaux.

La pose de velux, le changement de fenêtres, la réfection de la menuiserie et de l'électricité dans le logement de la mairie, mais aussi le remplacement des fenêtres et des volets roulants des logements de la gare.

L'ensemble de ces travaux vont permettre d'améliorer l'isolation, réduisant ainsi les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des usagers.

A l'école Jacques Prévert, le passage de la fibre a nécessité des travaux importants de terrassement. Le raccordement au réseau est prévu le 25 mai et l'installation des matériels de connexion le 06 juin prochain.

Entretien des courts de tennis municipaux

Chaque année, les courts de tennis subissent un entretien. Ce dernier permet de conserver une bonne perméabilité (l'imperméabilité étant l'une des causes principales du développement des mousses, des algues et du cumul de la matière organique) et une bonne répartition du sable avec une fibre toujours bien dressée. Ces travaux se déroulent en trois phases :

- Un traitement anti-mousse en début de printemps
- Un brossage et un apport de sable si nécessaire, le contrôle du revêtement, de la clôture et des équipements
- Un traitement anti-mousse en début d'automne. Ce 2^{ème} traitement peut s'avérer nécessaire suivant l'exposition du court et de la météo du moment (un automne chaud et humide favorisant le développement des mousses). Ces travaux sont réalisés par la société SOLOMAT Sport Services et le montant de cet entretien annuel est exclusivement financé par la municipalité à hauteur de 3 192€.



ZOOM SUR... Les P'tits Mousses



Les membres du bureau



Cette nouvelle association Froberveillaise créée le 03 octobre 2022, n'a pas attendu le nombre des années pour se mettre en ordre de marche. Destinée à récolter des fonds pour financer des sorties ou voyages scolaires, des équipements pédagogiques, mais aussi des ateliers thématiques, cette association multiplie les activités et rencontre un vif succès et un taux de participation élevé lors des différentes animations qu'elle organise.

L'écologie, la culture de végétaux, la pratique sportive, ou encore les travaux manuels et la cuisine, sont au cœur des animations proposées.

Ces thèmes sont aux yeux des membres du bureau « au féminin » des sujets importants de société qu'il faut évoquer et proposer. Ils permettent de divertir mais aussi faire prendre conscience des enjeux vitaux de notre époque.

Madame MASSON Vanessa, Présidente de l'association nous explique :

L'année scolaire touche bientôt à sa fin !

L'opportunité pour nous de faire un point sur les 8 mois d'existence de l'association « Les P'tits Mousses de Froberville ».

Beaucoup d'activités ont été proposées pour les enfants que ce soit culinaires (crêpes, galettes des rois), sportives (danse, foot, rugby), ludiques (plantation) et artistiques (couronne des rois, dessin, coloriage).

Des événements à thème ont été également organisés comme la soirée jeux de société, la bourse aux vêtements et la chasse aux œufs au moment de Pâques.

Suite à l'assemblée générale, des parents nous ont fait des retours positifs, ce qui nous encourage à continuer.

Prochainement, aura lieu le loto le 17 juin 2023 à la salle des fêtes de Froberville, la Kermesse et la fête de fin d'année le 7 juillet 2023. Nous comptons sur vous pour que nos P'tits Mousses soient présents.

Grâce à la participation et aux bénévoles, nous avons pu dégager des bénéfices qui permettent de financer dans son intégralité la sortie scolaire de fin d'année de tous les élèves (soit un total de 1 101 €).

De plus, nous sommes conscientes de l'écologie, c'est pourquoi, nous allons faire des actions plus responsables de l'environnement (hôtel à insectes, sac et pochette réutilisable, ...).

Nous remercions nos sponsors, les associations et la commune de nous suivre dans nos projets.

Dates à retenir :

- ✚ Loto : 17 juin 2023
- ✚ Kermesse et boom de fin d'année : 7 juillet 2023
- ✚ Repas/spectacle : Date à déterminer en septembre ou octobre 2023
- ✚ Marché de Noël : 26 novembre 2023

Nous souhaitons beaucoup de succès à cette jeune association dans la réalisation de ses futurs projets

